



Association loi 1901

25 rue du Vieux Quartier, 84160 Cucuron

Tél : 06 80 10 11 80 / Mail : labonnecucuronade@gmail.com

Licence entrepreneur de spectacles vivants n°Platesv-D-2023-003112

VIDE LIVRES 2025

L'association à but non lucratif « La Bonne Cucuronade » a pour vocation d'animer la Rue de l'Eglise de Cucuron et de dynamiser le centre historique du village, elle vous invite chaque année à venir vendre vos livres dans les rues du centre du village de Cucuron.

Pour éviter tout désengagement non justifié, pouvant nuire à la bonne organisation de cette manifestation, nous vous demanderons un chèque de caution que nous vous restituerons à la fin de la journée. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation :

1 - Imprimez et remplissez le bulletin d'inscription joint

2 - joignez 2 chèques à l'ordre de « La Bonne Cucuronade » :

- 12 euros par emplacement de 3 mètres linéaires
- 30 euros de caution restitué à l'issue de la manifestation (18h)

3 - Retournez le tout à :

**La bonne Cucuronade
25 rue du Vieux Quartier
84160 Cucuron**

Les emplacements étant limités, les dossiers (complets) seront traités par ordre d'arrivée.

Cordialement

Daniel Sgambati
Président "La bonne Cucuronade"

BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE BIBLIOTHEQUE

Dimanche 27 Juillet 2025 de 9h à 18h, rue de l'église, 84160 CUCURON

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

REGLEMENT : Article 1 : la manifestation « Vide Bibliothèque » est ouverte à tous adhérents ou non à l'association. **Article 2 :** la date de la manifestation annuelle, le montant de la participation demandé et de la caution est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'association. **Article 3 :** les inscriptions seront prises en compte à réception du bulletin dûment rempli et du versement des frais de participation et de la caution. **Article 4 :** chaque exposant se verra attribué un emplacement de 3 m linéaire. **Article 5 :** chaque exposant se verra précisé un horaire d'arrivée en fonction de son emplacement et devra se présenter impérativement à cet horaire, pour permettre une mise en place satisfaisante pour l'ensemble des participants. **Article 6 :** chaque exposant s'engage à respecter les horaires prévus dans le cadre de la manifestation (9h-18h). **Article 7 :** aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera effectué pour cause de mauvaise météo ou absence de l'exposant, ou tout autre motif indépendant de l'association « La Bonne Cucuronade. » Le remboursement du montant de l'inscription ne pourra se faire qu'en cas d'annulation de la manifestation par l'organisateur, ou sur présentation d'un certificat médical attestant l'impossibilité de l'exposant à se déplacer. **Article 8 :** la caution sera encaissée si l'exposant ne se présente pas en temps et en heure sur le lieu de la manifestation, et/ou, si l'exposant remballé ses œuvres et matériels avant l'heure de clôture de la manifestation. **Article 9 :** toute personne inscrite à la manifestation s'engage à respecter le présent règlement ; en cas de non-respect d'un ou plusieurs articles du présent règlement par un exposant, les organisateurs se réservent le droit de l'exclure immédiatement.

Lu et approuvé (dater et signer)

à retourner rempli et signé avec vos 2 chèques à :

« La Bonne Cucuronade » 25 rue du Vieux Quartier, 84160 Cucuron